PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu, tenue le mardi 16 juin 2026, à 18h00, au salon du personnel.

ÉTAIENT PRÉSENTES EN SALLE:

MESDAMES :

Dominique Arsenault	Représentante des parents
Anne-Sophie Duval	Représentante des parents
Audrey Fortin	Représentante des enseignants-tes
Alexandra Hudon	Membre de la communauté
Émilie Hunter	Représentante des parents
Mariana Montoya	Représentante des parents
Véronique Morin	Représentante des parents

ÉTAIENT ABSENTES:

Sonia Bergeron	Représentante des enseignants-tes
Rosalie Bérubé-Lalancette	Représentante des parents
Annick Boudreau	Représentante des enseignants-tes
Malory Grondin	Représentante des enseignants-tes
Lucie Tremblay	Responsable du service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Éliane Bouchard	Directrice

Madame Mélissa Sabourin agira à titre de secrétaire.

CÉ-24/25-42

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame la présidente Anne-Sophie Duval souhaite la bienvenue à toutes, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18 h 35.

CÉ-24/25-43

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 16 JUIN 2026

Il est proposé par madame Émilie Hunter et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement tenue le 16 juin 2026, tel que présenté.

CÉ-24/25-44

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2026 ET SUIVIS

Il est proposé par madame Dominique Arsenault et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 19 mai 2026, tel que présenté.

SUIVIS

Madame la directrice Éliane Bouchard prend la parole et informe les membres du présent conseil que nous recevrons bel et bien un support à vélo, gracieuseté de Fournel Bicycles.

Nous pouvons donc penser que les élèves qui se déplacent à vélo pourront en profiter dès septembre prochain.

ADOPTÉE

4. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent.

5. FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES – PÉRIODE DE QUESTIONS

Il n'y a pas de question en lien avec la formation obligatoire.

CÉ-24/25-45

6. APPROBATION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2026-2027 (ART. 75.0.1)

Madame la directrice, Éliane Bouchard, prend la parole et invite les membres du conseil à formuler leurs questions concernant les listes transmises.

Elle précise que les factures relatives aux effets scolaires pour la prochaine année ont été préparées, puis validées par la direction générale du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries avant leur présentation au conseil d'établissement. Elle mentionne que les montants demandés sont jugés raisonnables. Une ligne comparative avec les frais de l'année scolaire 2025-2026 a également été ajoutée.

Quelques précisions sont demandées par les membres en lien avec certains articles inscrits sur les listes.

Il est proposé par madame Mariana Montoya et unanimement résolu d'approuver les listes de fournitures scolaires ainsi que la facture scolaire (effets scolaires) pour l'année scolaire 2026-2027 telles que présentées.

APPROUVÉE

CÉ-24/25-46

7. APPROBATION DES LISTES DE FOURNITURES SCOLAIRES 2026-2027 (ART. 77.1)

Madame la directrice, Éliane Bouchard, informe les membres du conseil que les listes de fournitures scolaires ont été préparées et transmises préalablement pour consultation.

Elle précise qu'à la suite d'une directive du Centre de services scolaire, il est désormais interdit d'indiquer des marques de commerce précises (par exemple,

« Ziploc ») dans les listes de fournitures. Des ajustements ont donc été apportés en conséquence.

Il est proposé par madame Émilie Hunter et unanimement résolu d'approuver les listes de fournitures scolaires telles que présentées.

APPROUVÉE

CÉ-24/25-47

8. APPROBATION DES SORTIES AUX ABORDS DE L'ÉCOLE (ART. 87)

Madame la directrice Éliane Bouchard prend la parole et demande aux membres du présent conseil s'ils sont d'accord pour approuver les sorties ponctuelles aux abords de l'école sans l'autorisation explicite des parents. À chaque début d'année scolaire, les parents autorisent les sorties à l'extérieur. Ainsi, avec le beau temps qui arrive, un enseignant qui désire prendre une marche avec ses élèves autour de l'école n'a pas besoin d'obtenir l'accord de l'autorité parentale puisque nous l'avons déjà au dossier de l'élève.

Il est proposé par madame Dominique Arsenault et unanimement résolu d'approuver les sorties extérieures aux abords de l'école.

APPROUVÉE

CÉ-24/25-48

9. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (ART. 82)

Le document a été préalablement envoyé aux membres pour consultation. Le Centre de services scolaire a fourni un gabarit afin d'uniformiser la présentation du rapport annuel. Quelques modifications sont proposées par les membres du présent conseil d'établissement.

Il est proposé par madame Émilie Hunter et résolu d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026.

ADOPTÉE

CÉ-24/25-49

10. ADOPTION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE 2026-2027 (ART. 77.2)

Madame la directrice, Éliane Bouchard, prend la parole et informe les membres du conseil que, compte tenu du court délai accordé pour la prise de connaissance du document lors de la dernière séance, ce point avait été reporté à la séance de ce soir.

Elle précise que quelques modifications doivent être apportées au document, notamment l'ajout du logo de l'école ainsi que la révision de la pagination, avant son dépôt officiel sur le site de l'école.

Par ailleurs, Madame Bouchard annonce qu'une nouvelle classe principale se joindra au service de garde pour la prochaine année scolaire. Madame Cathy Bossé prendra la relève de Madame Carine Auclair.

Il est proposé par Madame Dominique Arsenault et unanimement résolu d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde telles que modifiées.

ADOPTÉE

CÉ-24/25-50

11. APPROBATION DE LA PROGRAMMATION DES JOURNÉES PÉDAGOGIQUES 2026-2027

Madame la directrice, Éliane Bouchard, prend la parole et présente la programmation des journées pédagogiques prévues pour l'année scolaire 2026-2027.

Il est mentionné que la contribution maximale exigible aux parents demeure fixée à 120 $. Les coûts liés au transport par autobus limitent toutefois le nombre de sorties à l'extérieur de l'école.

Certaines journées pédagogiques n'ont pas encore de thématique déterminée. Celles-ci se dérouleront à l'école et les frais exigés pour les activités demeureront fixés à 2 $.

Les membres du conseil d'établissement soulignent que les activités proposées par le service de garde ont tendance à se répéter d'une année à l'autre et qu'il serait souhaitable de diversifier l'offre.

À cet effet, Madame Alexandra Hudon mentionne que le Patro de Charlesbourg propose une vaste gamme d'activités. Elle offre de transmettre ces informations à Madame Lucie Tremblay afin de soutenir la planification d'activités variées pour les élèves.

Il est proposé par madame Véronique Morin et unanimement résolu d'approuver la programmation des journées pédagogiques telle que présentée.

APPROUVÉE

CÉ-24/25-51

12. APPROBATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

Le calendrier scolaire pour la prochaine année a été remis aux membres du conseil d'établissement.

Madame la directrice, Éliane Bouchard, informe les membres que l'assemblée générale des parents se tiendra le 3 septembre 2026.

À cette occasion, les rencontres avec les enseignants se dérouleront selon l'horaire suivant :

- les parents des élèves de 5e et 6e années seront reçus de 18 h à 18 h 45 ;

- les parents des élèves de 3e et 4e années seront accueillis de 18 h 30 à 19 h 15.

Par la suite, tous les parents seront invités à se présenter au gymnase à 19 h 30 pour assister à l'assemblée générale.

Les rencontres destinées aux parents des élèves de 1re et 2e années se tiendront séparément, le mercredi 26 août 2026 à 18 h 30. Celles des élèves du préscolaire auront lieu le mardi 25 août 2026, de 14 h 30 à 16 h 15.

Il est proposé par madame Dminique Arsenault et unanimement résolu d'approuver le calendrier scolaire 2026-2027 tel que présenté.

APPROUVÉE

CÉ-24/25-52

13. ATTESTATION DU TRANSFERT DES SOMMES RELATIVES AUX MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES POUR LES ÉTABLISSEMENTS 2025-2026

Le conseil d'établissement de l'école Guillaume-Mathieu confirme que le ministère de l'Éducation a alloué à l'établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 250 791 $.

Des précisions sont fournies à la demande des membres.

En ce qui a trait au budget d'aide alimentaire, il est mentionné que celui-ci sera doublé pour la prochaine année scolaire. L'équipe-école s'interroge sur les modalités de distribution des collations. Parmi les options envisagées figurent la mise en place d'un bol de fruits dans chaque classe ou la conservation de collations au secrétariat. L'objectif demeure de permettre aux élèves d'accéder à de la nourriture de façon simple et sans gêne lorsqu'ils en ressentent le besoin.

Il est proposé par madame Mariana Montoya et unanimement résolu de confirmer les transferts à l'école Guillaume-Mathieu des ressources financières décrites dans le document mentionné ci-haut et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement pour l'année scolaire 2025-2026.

APPROUVÉE

14. HORAIRE D'ÉCOLE 2026-2027

Madame la directrice Éliane Bouchard prend la parole et informe les membres du présent conseil qu'il n'y a pas de changement en ce qui concerne l'horaire de l'école.

Préscolaire		Primaire	
A.M. :	07 h 50 à 11 h 00	A.M. :	07 h 50 à 11 h 19
P.M. :	12 h 50 à 14 h 32	P.M. :	12 h 50 à 15 h 19

15. ORGANISATION SCOLAIRE 2026-2027

Madame Bouchard informe les membres du conseil d'établissement de l'organisation scolaire pour la prochaine année scolaire 2026-2027. Nous aurons officiellement 20 groupes-repères (classes). Voici le nombre de groupes et les différents degrés.

Ce sont:

3 classes de Préscolaire	2 classes de 4e année
3 classes de 1ère année	1 classe de 4e-5e
2 classes de 2e année	2 classes de 5ee année
1 classe de 2e-3e année	1 classe de 5e- 6e année
2 classes de 3e année	3 classes de 6e année

16. INFORMATION DU SERVICE DE GARDE

Madame Lucie Tremblay est absente lors de la séance.

Madame la directrice, Éliane Bouchard, prend la parole et informe les membres du conseil d'établissement que la situation du personnel est désormais beaucoup plus stable. Elle tient à remercier Madame Alexandra Hudon pour le référencement d'éducateurs, ce qui a permis d'assurer les besoins jusqu'au début des camps d'été.

Madame Bouchard annonce que Madame Cathy Bossé se joindra à l'équipe à titre de classe principale pour la prochaine année scolaire 2026-2027.

Elle informe également que les parents recevront, au mois d'août, une communication visant à confirmer la fréquentation de leur enfant au service de garde.

Enfin, Madame Bouchard confirme que, dès l'an prochain, trois périodes d'aide aux devoirs seront offertes durant les heures du service de garde. Ce service sera destiné aux élèves de la 3e à la 6e année.

17. INFORMATION DE LA DIRECTION

Madame la directrice, Éliane Bouchard, prend la parole et informe les membres du conseil que la course GM s'est tenue le 22 mai dernier et qu'elle a connu un franc succès.

Elle mentionne que, depuis la mise en place du Carnet de route, une diminution du nombre de « crochets » est observée, ce qui traduit une réduction des manifestations de violence verbale. Une baisse du nombre de fiches rouges est également constatée.

Madame Bouchard annonce que la fête de fin d'année se tiendra le 23 juin prochain. À cette occasion, diverses activités sont prévues, dont des jeux gonflables et d'autres animations ludiques.

Enfin, elle souligne que les élèves du préscolaire ont récemment eu l'occasion de participer à des périodes de récréation dans la cour du premier cycle. Cette initiative vise à favoriser le développement des habiletés sociales des élèves du préscolaire, tout en facilitant la création de liens avec les élèves du premier cycle en vue de la prochaine année scolaire.

18. COMPTE RENDU DE LA DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES

Madame Émilie Hunter prend la parole et informe les membres du conseil qu'une rencontre s'est tenue le 3 juin dernier. Elle précise que le principal sujet abordé concernait l'utilisation des écrans à l'école. Plusieurs parents se disent préoccupés par le temps passé devant les écrans, tant en classe qu'au service de garde. Dans ce contexte, il est plus particulièrement question d'un temps d'écran à des fins non pédagogiques.

Certains parents soulignent également un manque de coordination entre les spécialistes et les titulaires en ce qui a trait à la gestion du temps d'écran, autant en classe qu'au service de garde.

À titre d'exemple, il est mentionné que l'école de l'Île d'Orléans a complètement interdit le visionnement de films durant les heures du service de garde.

Par ailleurs, le sujet de la violence à l'école a également été abordé. Des questionnements ont été soulevés quant à la présence suffisante de techniciens en éducation spécialisée (TES) dans les établissements. La vision du Centre de services scolaire consiste à intervenir en amont en misant sur le développement des habiletés socioémotionnelles des élèves, ainsi que sur la formation des enseignants et des parents, afin de mieux outiller les milieux scolaires face aux comportements violents.

Madame Hunter indique aussi que la question du jeu libre et du jeu à risque, en opposition aux jeux encadrés et supervisés, a été discutée. Le fait que les élèves soient constamment engagés dans des activités très structurées pourrait entraîner une surcharge émotionnelle chez certains jeunes.

Enfin, Madame Alexandra Hudon prend la parole et propose de fournir une liste d'organismes communautaires offrant gratuitement des formations destinées aux parents d'enfants âgés de 0 à 11 ans. Cette initiative permettrait de mieux outiller les familles et de favoriser le partage de ressources au sein de la communauté scolaire.

19. AUTRE(S) SUJET(S)

Aucun autre sujet n'est proposé.

CÉ-24/25-53

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités ou remis à une date ultérieure, il est proposé par madame Émilie Hunter et unanimement résolu que la séance soit levée à 20 h 28.

ADOPTÉE

La directrice

(S) Éliane Bouchard

Éliane Bouchard

La présidente

(S) Anne-Sophie Duval

Anne-Sophie Duval

La secrétaire

(S) Mélissa Sabourin

Mélissa Sabourin